

REGROUPEMENT DES CONSEILS D'ÉCOLE FRANCOPHONES DE L'ALBERTA

Réunion du 16 novembre 2023 à 19 h

COMPTE RENDU

Membres présents :

Andrea	MacLeod	école publique Gabrielle-Roy
Annick	Schumacher	école Notre-Dame-de-la-Paix
Christine	Aubin	école Héritage
Doris	Ehoh	école Joseph-Moreau
Eric	Cauchon	école Citadelle
Florette	Nkuithe	école Maurice-Lavallée
Gillian	Anderson	école Alexandre Taché
Isabelle	Parent	école Beausoleil
Julie	Kriaski	école des Beaux-Lacs
Josée	Côté	école La Mission
Karine	Daigle	école La Vérendrye
Karine	Gervais	école Claudette-et-Denis-Tardif
Laurene	Wibina	école La Prairie
Mathieu	Cayouette	école Boréal
Mélanie	Meyer	école Le Ruisseau
Mouna		école À la découverte
Pierre	Floc'h-Anderson	école de la Rose sauvage
Samuel	Frenette	école La Trinité
Sylvie	Desrochers	école Notre-Dame des Vallées
Véronique	Fournier	école Père-Lacombe
Yann	Gingras	école Terre des jeunes

FPFA :

Geneviève Savard, présidente par intérim; Mireille Péloquin, directrice générale; Natacha Beauvais, agente de promotion.

Invités :

Jean-Luc Racine, directeur général de la CNPF

Makayla White, membre du Conseil jeunesse du ministre 2023/24

1. Mot de bienvenue

Geneviève Savard souhaite la bienvenue aux participants.

2. Présentation de Makayla White, membre du Conseil jeunesse du ministre 2023/24

Le Conseil jeunesse de la ministre est un groupe d'environ 40 élèves albertains des 1er et 2e cycles du secondaire provenant de toutes les régions de l'Alberta, âgés de 14 à 19 ans, qui font part de leurs commentaires au ministre de l'Éducation et au personnel du gouvernement concernant les initiatives provinciales en matière d'éducation. Le Conseil réunit des membres provenant de toute la province et ayant divers champs d'intérêt, identités, antécédents et points de vue.

Makayla, âgée de 17 ans et élève de l'école Nouvelle Frontière de Grande Prairie, occupe la présidence du club de leadership de son école et de son église. Elle a découvert le Conseil jeunesse de la ministre grâce à une affiche dans son école et a été encouragée à poser sa candidature par l'un de ses enseignants.

Elle apprécie l'opportunité de rencontrer d'autres élèves engagés lors des réunions du Conseil, où ces jeunes, principalement anglophones, viennent de toute la province. Lors de la première rencontre, un des sujets abordés était le manque de préparation des élèves pour la transition vers l'université malgré les cours de carrière et vie.

En réponse à une question d'un parent, Makayla partage son expérience avec le ministre de l'Éducation lors de la première rencontre, soulignant qu'elle pense qu'il était véritablement ouvert à la discussion et à l'écoute des jeunes. Un autre jeune ajoute que la ministre précédente n'avait pas montré un réel intérêt pour les opinions du Conseil.

Concernant les réalités des jeunes des écoles francophones, Makayla explique qu'il y a seulement trois francophones sur le Conseil, et bien qu'ils n'aient pas encore eu l'occasion de discuter spécifiquement de cette particularité, les sujets abordés touchent tous les élèves, y compris les francophones. Elle cite l'exemple du programme RAP qui n'est pas disponible dans toutes les écoles anglophones en raison de leur taille. Cela s'applique à de nombreux autres programmes et options.

Un participant s'interroge sur la possibilité de promouvoir davantage le Conseil afin d'attirer plus de membres francophones. Il se demande si le nombre de membres est fixe et proportionnel au nombre d'élèves dans les conseils scolaires. Mireille répond qu'avec seulement 40 membres sélectionnés parmi 600 candidatures, il est difficile de savoir s'il y avait d'autres francophones parmi les candidats. Les critères de sélection ne sont pas connus, mais la FPFA fera un suivi pour obtenir plus d'informations.

Pour en savoir plus sur le Conseil jeunesse :

[Conseil jeunesse de la ministre - Fiche d'information](#)
[Site du gouvernement](#)

3. Mise à jour des dossiers en cours

Ateliers de la FPFA

La FPFA souhaite rendre disponibles les ateliers qu'elle offre pour former les Conseils d'école sous forme de Moodle. Une demande de financement a été déposée, et la FPFA attend la réponse afin de pouvoir entamer la mise en œuvre de ce projet.

4. Prix Melissa MacDonald de la CNPF

Ce prix a été créé par la Commission nationale des parents francophones (CNPF) dans le but de reconnaître l'engagement exceptionnel d'un parent, qu'il soit francophone ou anglophone, **issu d'une famille interlinguistique** qui a grandement contribué à sa communauté.

En tant que membre de la CNPF, la FPFA est sollicitée pour présenter une candidature pour le prix Melissa-MacDonald chaque année. Ce prix est remis tous les ans et est présenté en ligne lors de la rencontre en personne de l'automne de la CNPF.

La FPFA souhaite donc lancer un appel à tous ses membres afin qu'ils proposent des candidats ayant démontré un engagement exceptionnel dans la promotion de la langue française et de la culture au sein de leur communauté.

La date limite pour poser une candidature est le 30 novembre.

Pour plus d'information, consultez cette page : <https://fpfa.ab.ca/fpfa/prix-melissa-macdonald/>

5. Octroi gouvernemental ASCE – accumulation des octrois non utilisés

Certaines écoles n'ont pas encore utilisé leur octroi depuis sa mise en place. Mireille s'est informée auprès du Conseil scolaire Centre-Nord, qui a confirmé que les fonds étaient toujours disponibles. Ainsi, les conseils d'école peuvent encore utiliser les fonds qui n'ont pas encore été dépensés.

La FPFA a diffusé des messages expliquant que l'octroi ASCE pouvait être utilisé pour couvrir les frais d'inscription au Colloque. De nombreux conseils d'école ont accepté cette proposition. Cependant, si votre école a d'autres projets prévus avec ces fonds, vous avez la liberté de les utiliser à cette fin. Si malgré cela vous souhaitez envoyer des parents au Colloque, veuillez contacter Mireille pour en discuter.

Il est important de noter que le conseil d'école doit prendre une résolution formelle pour approuver l'utilisation de ces fonds.

À ce jour, la FPFA a enregistré 46 inscriptions à Calgary, 30 à Edmonton, et un nombre limité d'inscriptions pour Grande Prairie et Bonnyville.

La FPFA transmettra le nombre d'inscrits au Colloque par école directement aux conseils d'école concernés.

6. Le Colloque

Le Colloque a lieu à Edmonton et Calgary le 25 novembre.

Vous pouvez encore vous inscrire en passant par le site Internet de la FPFA :

<https://fpfa.ab.ca/colloque/colloque-2023/>

La FPFA peut prendre en charge les frais de déplacement (2 voitures par école), et l'hôtel (3 chambres d'hôtel par école).

Voir la politique : <https://fpfa.ab.ca/colloque/tarifs-et-remboursement/>

7. AGA de la FPFA

L'AGA de la FPFA a lieu le 30 novembre à 19 h 30 en ligne. Nous invitons les conseils d'école à participer puisque vous êtes membre. Chaque conseil d'école peut envoyer jusqu'à 5 représentants pour voter à l'AGA.

Pour en savoir plus : <https://fpfa.ab.ca/a-propos-de-fpfa/conseil-administration/aga/>

8. Rapports annuels des conseils d'école

Le Conseil scolaire Centre-Nord et le Conseil scolaire FrancoSud ont sollicité l'aide de la FPFA pour accompagner les conseils d'école dans la rédaction de leur rapport. Il semblerait que peu de conseils d'école remettent leur rapport.

Extrait du [Guide de référence des conseils d'école \(p. 28\)](#)

Le conseil d'école doit soumettre un rapport annuel au conseil scolaire. Ces rapports aident les conseils d'école à mesurer la participation des parents et du public et à en rendre compte au conseil scolaire.

La présidence du conseil d'école doit, avant le 30 septembre de chaque année, préparer et remettre au conseil scolaire un rapport qui :

- Fait le sommaire des activités du conseil d'école de l'année précédente;
- Inclut les états financiers, s'il y a lieu, des fonds amassés par le conseil d'école l'année précédente et la manière dont les fonds ont été utilisés.

Assurez-vous que les procès-verbaux sont affichés sur la page Internet du conseil d'école (sur le site de votre école), de même que la liste des membres, et le courriel du conseil d'école.

Pour le Conseil scolaire FrancoSud, chaque conseil d'école dispose d'un Drive dédié pour stocker ses procès-verbaux, permettant ainsi au Conseil scolaire d'y accéder directement, éliminant ainsi la nécessité de les fournir avec le rapport annuel.

Si vous rencontrez des difficultés dans cette démarche, la FPFA est disponible pour vous apporter son soutien. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'aide.

Le Conseil de La Vérendrye a partagé deux rapports ainsi que le gabarit de rapport du Conseil scolaire FrancoSud.

Vous pouvez les consulter ici :

<https://drive.google.com/drive/folders/1MonWsyerGmLjjafGAdXcJeNX8NbfJ1im?usp=sharing>.

9. Procédures des conseils d'école

Il est impératif que chaque conseil d'école maintienne ses procédures à jour et les affiche sur la page Internet du Conseil d'école.

Il est essentiel de rappeler que les conseils d'école ont des procédures opérationnelles, tandis que les sociétés de levée de fonds sont régies par des Statuts et Règlements.

Voici des outils que la FPFA a créé :

- [Gabarit de procédures](#)
- [Liste de vérification pour les procédures](#)
- [Modifier les procédures](#)

Si vous avez mis à jour votre procédures, ou si vous avez besoin d'une copie, contactez la FPFA.

10. Engagement des parents non-francophones (École La Rose sauvage)



Pierre Floc'h-Anderson souhaite souligner l'importance d'appeler les parents ne parlant pas le français "parents non-francophones" en raison de la complexité des structures des familles exogames. Il fait remarquer que de nombreuses familles proviennent du monde entier et que leur langue maternelle n'est pas forcément le français.

La question se pose alors au conseil d'école sur la meilleure façon de communiquer avec ces parents, sachant que le conseil scolaire FrancoSud a une politique de communication n'autorisant que l'utilisation du français avec les parents.

Le conseil d'école a décidé de communiquer avec les parents sur Facebook dans les deux langues, notamment pour diffuser les annonces des activités de l'école qui ne sont jamais traduites en anglais.

Pierre interroge les participants sur la pratique de leur conseil d'école à ce sujet.

À Grande Prairie, chaque message envoyé par l'école comporte un lien redirigeant vers Google Translate, permettant ainsi aux parents de traduire le message dans la langue de leur choix.

À Gabrielle-Roy, la politique est également d'utiliser le français, et les messages de l'école contiennent également un lien vers Google Translate. Andrea suggère l'utilisation de pictogrammes pour aider les parents non-francophones à comprendre l'importance des messages. Par exemple le symbole de la signature , permet de comprendre que le parent doit signer le document, ou le symbole  attire l'attention du parent sur ce qui est important.

À La Vérendrye, Karine rédige les courriels pour les parents dans les deux langues, et la secrétaire de l'école les envoie ainsi aux parents, une pratique acceptée dans cette école.

À Terre des Jeunes, Yann explique que les réunions du conseil d'école incluent les parents non-francophones et se déroulent dans les deux langues, bien que cela puisse être compliqué à gérer. Mais il ne veut pas exclure les parents qui ne parlent pas le français, car c'est important qu'ils assistent aux réunions et posent leurs questions.

Le conseil d'école de Gabrielle-Roy tient aussi ses réunions en français, et les parents peuvent poser leur question en anglais excluant cependant ceux ne parlant aucune de ces langues.

Gillian explique les difficultés liées à la traduction de messages depuis un téléphone, nécessitant l'utilisation d'un ordinateur.

Mireille partage l'expérience d'écoles ayant créé des sous-comités pour les parents anglophones, où le parent liaison du conseil d'école résume les points importants de la dernière réunion. Ces comités, bien qu'ayant un rôle non décisionnel, se révèlent efficaces, surtout pour la petite enfance et le primaire. Gillian souligne également que durant ces réunions, les parents travaillaient sur le vocabulaire des formulaires d'autorisation.

Certaines directions d'école ont aussi mis en place 3 rencontres annuelles en anglais pour les parents non-francophones.

11. Parents immigrants (École Joseph-Moreau)

Comprendre le système éducatif du Canada et les enjeux pour la réussite scolaire et socio-professionnelle des enfants.

Doris souligne la difficulté pour la plupart des parents immigrants de comprendre le système scolaire albertain, les empêchant de soutenir leurs enfants dans leur parcours éducatif. Elle s'interroge sur l'existence de formations et d'outils au sein de la FPFA pour venir en aide à ces parents.

Pierre partage son expérience en reconnaissant le même problème dans son école, notamment avec les parents issus de pays africains francophones qui partagent un système éducatif similaire à celui de la France. Il explique qu'il peut facilement clarifier le système scolaire albertain en utilisant un langage et des comparaisons familiers aux parents (lycée, collège, terminale, etc.).

Doris souligne également la complexité des matières avec les tirets 1/2/3 et les années d'étude.

Mireille intervient en expliquant que le Comité d'intégration des nouveaux arrivants (CINA) travaille à fournir des ressources telles qu'un Guide d'accueil, actuellement en développement, qui inclura une section dédiée au système éducatif.

Pour en savoir plus sur le CINA, visitez notre page Internet : <https://fpfa.ab.ca/ecole/conseils-ecole/cina/>

Mouna partage son expérience positive grâce à des présentations de Jean-Daniel Tremblay du CSCN et encourage à rechercher toutes les informations et formations disponibles pour mieux comprendre le système éducatif.

Pierre mentionne que dans son école, les listes de fournitures scolaires sont traduites du français du Canada au français de France, facilitant ainsi la compréhension pour les parents venant d'Europe ou d'Afrique (Par exemple, un cartable est un classeur).

Il suggère également la mise en place de mentorat au sein des conseils d'école pour faciliter l'intégration, notamment en impliquant les parents du secondaire afin qu'ils puissent expliquer ce que sont les tirets 1/2/3.

Pierre encourage la participation aux présentations de la direction sur le secondaire et recommande de faire une demande si l'école les offre pas déjà.

12. Évaluation de cette rencontre

Voici le lien pour l'évaluation : <https://fpfa.wufoo.com/forms/z1pw4rw71mmxe6b/>

Pour consulter les comptes rendus et les évaluations des rencontres précédentes, rendez-vous sur notre site Internet : <https://fpfa.ab.ca/ecole/conseils-ecole/regroupement-conseils-ecole/>

Un parent a demandé des précisions concernant le rôle du président du Conseil d'école dans le sondage de la réunion. Voici trois outils qui expliquent ce rôle :

- [Conseil pour la présidence](#)
- [Rôle des participants d'un conseil d'école](#)
- [L'exécutif](#)

13. Date la prochaine rencontre

La prochaine réunion est programmée pour le 31 janvier à 19 h.

Pour vous y inscrire : <https://fpfa.wufoo.com/forms/z10kyhyx1j1zbk5/>

14. Fin de la rencontre

La rencontre a pris fin à 20 h 40.